

Le coût de l'investissement à son lancement était de 20.309.456,50 DA. Au 12 avril 1995, date de reprise des travaux, le coût s'élevait à 60.264.279,40 DA, soit un surcoût de 37.964.822,90 DA, auquel il y a lieu d'ajouter les dépenses effectuées sur les sites précédents d'un montant de 609.896,44 DA.

Pour permettre la bonne exécution des opérations d'investissement, il est nécessaire que les études préliminaires prennent en charge toutes les contraintes prévisibles dans la conception des projets d'équipements. Ceci permettra d'éviter l'augmentation du volume des travaux et par conséquent les demandes de réévaluation.

Imprécision des objectifs

Le contrôle dans les secteurs de la construction et des travaux publics fait ressortir que, souvent, les opérations d'investissement sont lancées en l'absence d'une maîtrise d'ouvrage, notamment dans le domaine du coût et de la conduite de l'opération et l'absence d'une définition précise des objectifs et des besoins à satisfaire.

Cette situation s'explique par l'urgence avec laquelle les projets sont lancés et par l'absence de concertation entre les différents intervenants. Ces contraintes et ces déficiences organisationnelles sont autant de sources de dysfonctionnement qui entravent la bonne exécution des projets et leur réalisation dans les meilleures conditions de coût et d'efficacité.

Les cent quatorze (114) cas concernant les insuffisances dans la gestion des marchés et les dix (10) cas ayant trait à l'augmentation des coûts résultant généralement de l'imprécision des objectifs sont illustrés par l'exemple des projets d'investissement relatifs à la réalisation d'une unité légère de la protection civile à Berrahal (Annaba), du technicum à Ghazaouet (Tlemcen) et de la cité universitaire de Tlemcen.

*Des travaux d'un montant de 1.850.000,00 DA ont été confiés à l'entreprise communale de travaux (ECT) de Berrahal le 07 avril 1987 pour la réalisation d'une unité légère de 465 M2 pouvant contenir 10 sapeurs pompiers.

Pendant l'exécution des travaux, le service utilisateur (protection civile) a jugé utile de convertir le projet en unité de protection civile, mais entre-temps, l'entreprise retenue a été dissoute en 1988 après avoir réalisé une partie des travaux. Une première réévaluation tenant compte des modifications nouvelles est obtenue le 30 décembre 1992 pour un montant de 4.420.000,00 DA.

Au courant de l'année 1993, les services de la protection civile reconsidèrent le projet et demandent de le transformer en caserne de la protection civile. Le premier site a été finalement abandonné parce qu'il n'offrait pas les garanties de sécurité et de fonctionnalité. Entretemps, le montant dépensé sur le premier site s'est élevé à 1.505.696,00 DA.

La réévaluation de l'autorisation de programme, obtenue au courant de l'année 1993, d'un montant de 10.472.000,00 DA, fut insuffisante pour lancer les travaux ; le projet n'a dès lors connu un début d'exécution que durant l'année 1995. A la date du contrôle, il accusait un déficit en crédits de paiement alors que le taux physique de réalisation n'était que de 18%.

*S'agissant du technicum de Ghazaouet, bien que les travaux de génie civil sur le terrain devant accueillir la charpente métallique destinée au technicum n'étaient pas encore lancés, la DUC de Tlemcen a confié à la société de construction mécanique (SOCOMET), la réalisation d'un "lot charpente" le 04 mars 1990 pour un montant de 4.407.939,60 DA une avance forfaitaire de 661.190,94 DA a été accordée le 20 juin 1990.